



LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

NOTE D'ORGANISATION

CRITÉRIUM DE CROSS

LIGUE OUEST

Jeudi 9 avril 2026

La Roche-sur-Yon (Vendée)

Annexe 1 - Plan d'accès
Annexe 2 - Le développement
durable pendant une
manifestation
Annexe 3 - Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 5,00 €

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :
06/04/2026

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de cross de la Ligue Ouest de la FCD sera organisé le jeudi 9 avril 2026 par *la section ASAG de Vendée*.

Cette compétition inscrite au calendrier de la Ligue se déroulera sur le site de l'Hippodrome des Terres Noires de La Roche-sur-Yon.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club organisateur

ASAG des Pays-de-la-Loire « Section ASAG Vendée ».

2.2 Conseiller technique « Cross »

Joël VIOLLE - 06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr

2.3 Lieu de la compétition

Site de l'hippodrome des Terres Noires à La Roche-sur-Yon.

2.4 Règlement particulier

Deux courses seront au programme. Elles réuniront les féminines et les masculins (chaussures à pointes conseillées).

Distances : une course de 6700m (2 boucles), et une de 8400m (3 boucles).

2.5 Déroulement de la compétition

09h00 : Rassemblement de tous les concurrents ;

09h15 : Remise des dossards (prévoir épingles) ;

10h00 : Départ des courses ;

11h30 : Proclamation des résultats ;

12h00 : Repas.

2.6 Récompenses pour le critérium de ligue

Individuels (12 médailles) :

- classement sur les 3 premiers au scratch H et F toutes catégories confondues sur les deux courses.

Le et la première Senior et M0, le premier et la première M1 et M2, le premier et la première M3 et M4 hors scratch.

Équipes (2 coupes) :

- 1^{re} équipe femmes toutes catégories confondues (classement /3)
- 1^{re} équipe masculins toutes catégories confondues (classement /4)

2.7 Directeur de course

- Directeur de course : Dominique Padiou
- Chronométrateur : Joël VIOLLE (CTS)

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

Accueil à 8h45 des participant sur le site de l'Hippodrome des Terres Noires.

3.2 Transport

Le transport est à la charge des participants. Inscription des véhicules sur SYGEASSUR avant le départ.

3.3 Restauration

A l'issue de la compétition, un repas en commun sera organisé. Le coût de ce repas sera pris en compte par la Ligue Ouest, uniquement pour les licenciés FCD.

3.4 Arbitrage

Le CTS sera juge en cas de litige.

3.5 Récompenses

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

3.6 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2025/2026 et/ou d'un PPS si l'activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans ces documents.
Les organisateurs devront être licenciés FCD.

4.2 Engagement

Droits de participation : **5,00 € par compétiteurs** licenciés FCD. Aucun paiement sur place.

Attention : le trésorier de la ligue Ouest adressera aux clubs une facture correspondante au nombre de participants au cross.

Procédure d'inscription : via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne avant le **6 avril 2026 (délai de rigueur)**.

4.3 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest dans la limite de 15 € par participant licencié FCD. Si les dépenses excèdent l'enveloppe attribuée, les frais restants seront pris en charge par l'organisateur. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest avec copie au trésorier de la ligue Ouest (tresorier@ligueoouest-fcd.fr), les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

4.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASSUR).

4.5 Fiche bilan

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

4.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de La Roche-sur-Yon et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

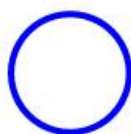
Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif running de la Ligue.

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

ANNEXE 1 – Plan d'accès

→ Hippodrome des Terres Noires, rue Robert DAUGER 85000 La Roche Sur Yon (D2)



Gymnase Pelé (repas)



Parking réservé Gendarmerie



Départ / Arrivée



Remise de dossards / café (+ vestiaires/douches du club de rugby)

ANNEXE 2 – Le développement durable pendant une manifestation

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référénte communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'évènement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR